

Vendée

MARAIS BRETON. **Aplav : « défendre la pêche de loisirs »**

Forte de 650 adhérents, l'association de pêche de loisirs Atlantique Vendée (Aplav) œuvre aussi pour la protection de la ressource, en baie de Bourgneuf en particulier.

CHALLANS

L'association pêche de loisirs Atlantique Vendée - Aplav - a tenu son assemblée générale à Challans devant près de 180 personnes. Des adhérents bien sûr, mais aussi des élus, des représentants de l'État et de la SNSM notamment.

Elle a vu le jour en 2012, et a pour but de maintenir le libre accès à la mer, sur l'estran ainsi que sur tous les lieux de pêche fréquentés par les pêcheurs de loisirs, mais aussi les simples visiteurs de la Vendée. Elle assure également la protection du littoral, en étudiant de près les projets pouvant porter atteinte à la côte vendéenne et à ses ressources. Elle souhaite également garantir le bon déroulement d'une pêche de loisir pour tous les pêcheurs en les informant de la réglementation en vigueur.

En début de réunion, son président, Jean-Yves Crochet, a rendu hommage à deux personnalités disparues au cours de l'année. Jean Kiffer, ancien président de la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers (FNPP). Et Gilles Murail, qui fut administrateur de l'association. « C'était un ardent défenseur de nos traditions et de notre marais qu'il affectionnait tant. »

« Transmettre notre savoir »

L'Aplav est forte actuellement de 650 adhérents. Grâce à eux, « nous pouvons défendre la

pêche de loisirs, ludique et familiale, mais aussi transmettre notre savoir pour le respect de la ressource, de la réglementation et de la biodiversité. Cela nous permet d'être force de propositions auprès des élus, des administrations territoriales et à travers les comités de pilotage, pour participer à l'élaboration des grands projets en cours dans notre région. »

L'Aplav est affilié à la FNPP, « la seule fédération qui a une commission pêche à pied en France, et qui peut défendre ou faire des propositions concernant cette activité, tant au niveau national qu'euro-péen », souligne Jean-Yves Crochet, qui invite l'assistance à « adhérer à la fédération » (tarif 16 €).

Prévention des inondations, parc éolien

L'Aplav a été très active sur de nombreux terrains en 2022, donnant une nouvelle preuve de son caractère « incontournable de part son implantation. »

Elle intervient dans le comité de pilotage du Papi : Programme d'actions de préventions des inondations, dans le cadre de l'élaboration d'un plan de prévention contre la montée des eaux. Elle est représentée au sein du comité de pilotage du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, qui gère le système hydraulique du bassin-versant de la Baie de Bourgneuf.





Jean-Yves Crochet, président de l'Aplav, avec au micro Jean Mitsialis, nouveau président de la FNPP (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers). Magali DUPONT

Concernant le futur parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier, elle a été consultée par les affaires maritimes sur la délimitation du site par des bouées. Et RTE (Réseau de transport d'électricité) lui a demandé son avis concernant l'impact, sur la pêche de loisirs, des travaux d'enfouissement de la ligne électrique sur la plage de la Bergère, à Notre-Dame de Monts.

Elle a également été interrogée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, au sujet de la délimitation du périmètre

de protection de la réserve naturelle du marais Müllembourg, localisée sur l'île de Noirmoutier.

Autre sujet à l'étude : le passage du Gois, classé depuis le 2 novembre 2017. La réunion, organisée par le Département le 25 novembre, portait sur l'entretien de la chaussée et la réglementation de la circulation.

Elle participe au suivi de la ressource, pour le compte de la FNPP et de l'office français de la biodiversité. Elle a procédé à un comptage des palourdes les 4 avril, 2 juin et 14 septembre. Le recensement est mené depuis sept ans, et donnera lieu à une thèse de l'université de Nantes.

● Magali DUPONT

■ Contact de l'association
pêche de loisirs Atlantique
Vendée : aplav85@gmail.com

→ « Découvrir les richesses de la biodiversité à travers la pêche à pied »

Jean Mitsialis, nouveau président de la FNPP (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers), a pris la parole pour expliquer les travaux en cours dont le permis de pêche et la déclaration des prises.

Lors de la réunion, la brigade nautique de Saint-Gilles Croix de Vie a donné des conseils, notamment pour la sécurité et l'armement des bateaux.

La SNSM de L'Herbaudière, et celle de Fromentine, ont évoqué les sauvetages qu'elles ont réalisés en 2022. « Elles sont indispensables et incontournables dans cet environnement »,

a salué Jean-Yves Crochet.

Quant à la taille, à la prise des poissons, coquillages et crustacés, aucune modification n'a été apportée à la réglementation.

Transmettre les bonnes pratiques de la pêche est aussi l'un de fers de lance de l'association qui est de plus en plus sollicitée par des écoles et des habitants. « Ils cherchent à connaître, au travers de la pêche à pied, les richesses de la biodiversité de la Baie de Bourgneuf et de Noirmoutier. En les accompagnant, nous sommes dans notre rôle pédagogique de promouvoir cette activité. »